



Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé *Sortants de 2012*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012, soit 1 735 personnes interrogées.





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire, accessible en ligne entre septembre et octobre 2013, a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. Cette dernière a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2012, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'éducateur technique spécialisé (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2009.

5 des 8 sortants ont répondu au questionnaire soit un taux de **63%**, très supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (46%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (36%).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2012, recensés par le Ministère de la santé et des affaires sociales (enquête DREES).

Note : la faiblesse des effectifs de la population répondante limite les traitements statistiques et impose des précautions dans les interprétations.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, Comité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Quel est leur sexe ?

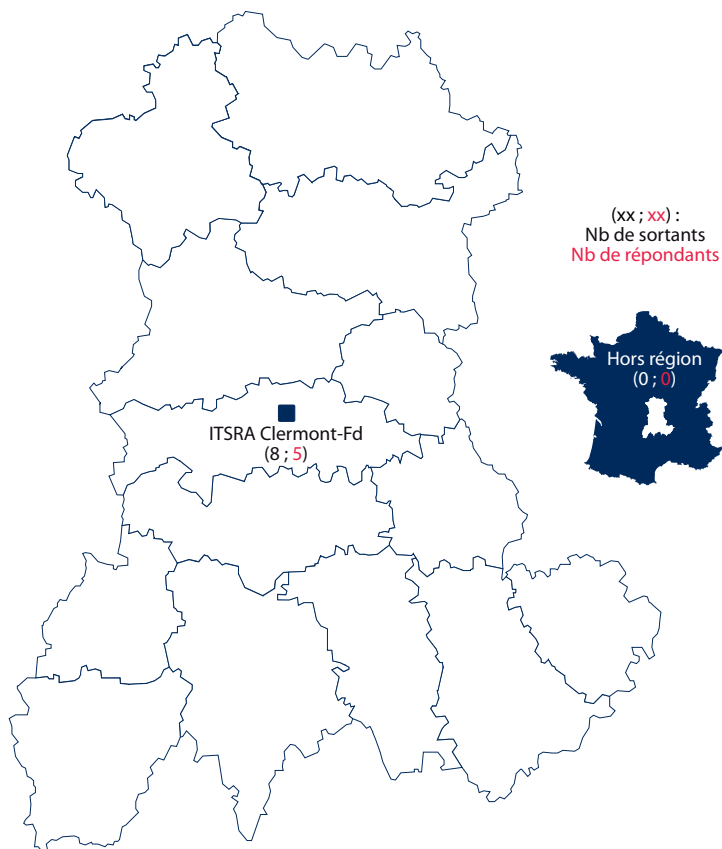


Les 5 répondants sont des hommes.

Quel est leur âge ?

Les 5 répondants ont 30 ans ou plus**.

Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Un seul institut propose, sur la région, la formation d'éducateur technique spécialisé (COTEF de Clermont-Ferrand).

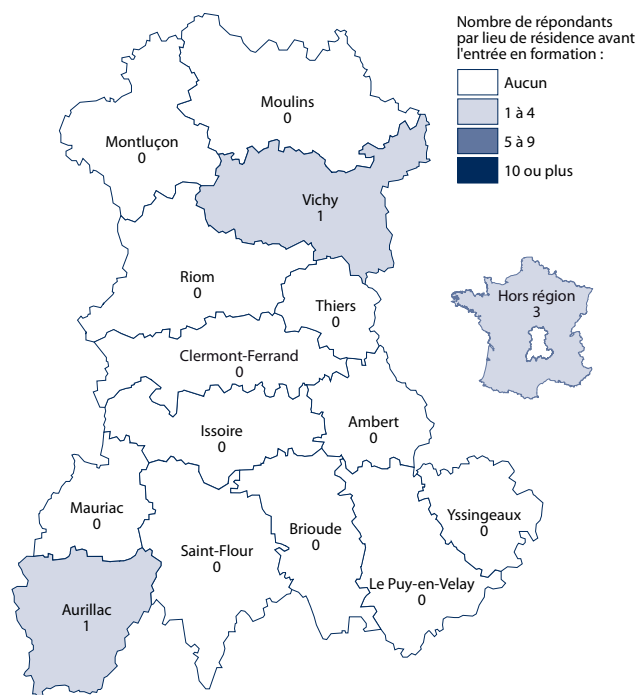
Ont-ils obtenu leur diplôme ?

La totalité des répondants mentionne l'obtention du diplôme d'éducateur technique spécialisé.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



3 des 5 répondants résidaient hors région avant leur entrée en formation.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

4 des 5 répondants étaient salariés, avant d'intégrer la formation d'éducateur technique spécialisé.

Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

La totalité des répondants avait une expérience professionnelle antérieure, dont 4 dans le secteur sanitaire et social.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels semble suggérer que le public entrant en formation est en reconversion ou en professionnalisation.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

3 des 5 répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur. A l'entrée en formation, 3 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis 10 ans ou plus.

Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

La totalité des répondants indique ne pas avoir suivi une préparation au concours.



■ ■ LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

2 des 3 répondants avaient le statut de salarié, l'autre étant demandeur d'emploi.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

Les 5 répondants déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 4 ont perçu une rémunération de leur employeur et 1 une allocation Pôle Emploi.



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

80% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (4 personnes) contre 79% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel était l'intitulé du poste occupé ?

2 des 4 répondants exerçaient le métier d'éducateur technique spécialisé, les autres occupant une autre fonction éducative (éducateur spécialisé ou moniteur éducateur).

Quel était leur statut professionnel ?

Les 4 répondants étaient en emploi stable* (CDI).

Quelle était la durée du contrat ?

Les 4 répondants occupaient un emploi de durée indéterminée.

Quel était le temps de travail ?

3 des 4 répondants exerçaient leur activité à temps plein.
Le temps partiel est subi pour le quatrième répondant.

Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

2 des 3 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement du secteur du handicap (établissements pour adultes handicapés ou pour l'enfance et la jeunesse handicapée).

Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

La totalité des 4 répondants exerçait son activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

3 des 4 répondants déclaraient gagner moins de 1 400 euros nets mensuels.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 300 €, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 248 €).

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

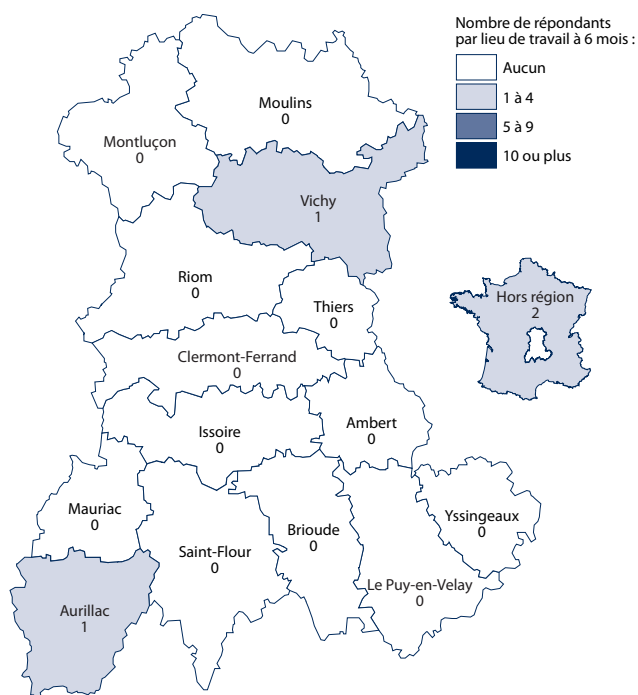
Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

La totalité des 3 répondants a obtenu un emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation.

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (2 réponses), devant l'employeur précédent ou une annonce internet ou presse (1 réponse chacun).

Quel était le lieu de travail ?

2 des 4 des répondants travaillaient en Auvergne, 2 sur leur lieu de résidence antérieur.





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

La totalité des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (4 personnes) contre 88% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel était l'intitulé du poste occupé ?

2 des 4 répondants exerçaient le métier d'éducateur technique spécialisé, un autre occupant une autre fonction éducative (éducateur spécialisé).

Quel était leur statut professionnel ?

Les 4 répondants étaient en emploi stable (CDI).

Quelle était la durée du contrat ?

Les 4 répondants occupaient un emploi de durée indéterminée.

Quel était le temps de travail ?

2 des 4 répondants exerçaient leur activité à temps partiel, subi pour l'un d'entre eux.

Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

1 répondant exerçait son activité au sein d'un établissement pour adultes et familles en difficulté (CHRS, CADA...), 1 au sein d'un établissement pour l'enfance et la jeunesse handicapée et 1 autre au sein de services sociaux et médicaux sociaux (FJT, CCAA...).

Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

Les 4 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

La totalité des 4 répondants déclarait gagner moins de 1 400 euros nets mensuels (contre 75% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le salaire net mensuel moyen est de 1300 € (stable en 6 mois), supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 257 €).





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

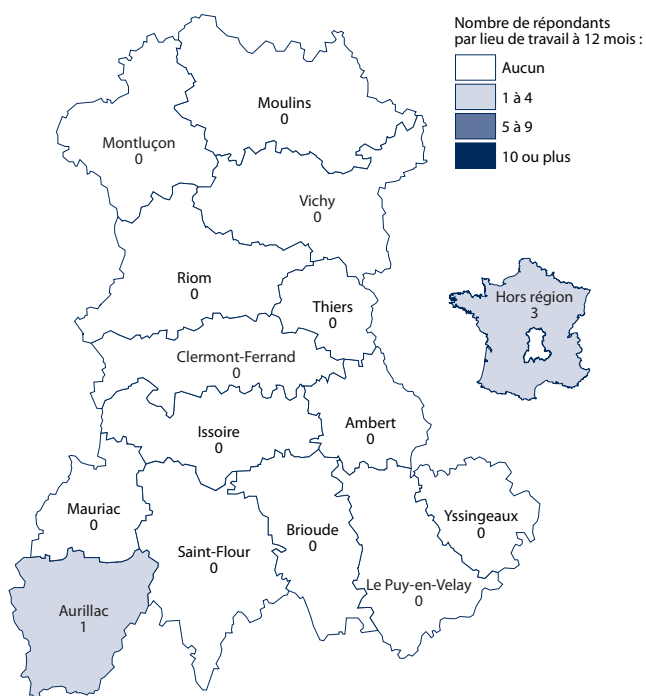
Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

2 des 4 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation.

Aucun mode d'obtention privilégié ne ressort (1 réponse pour l'annonce Pôle Emploi, 1 pour la candidature spontanée, 1 pour l'employeur précédent...).

Quel était le lieu de travail ?

1 des 4 répondants travaillait en Auvergne, sur son lieu de résidence antérieur.





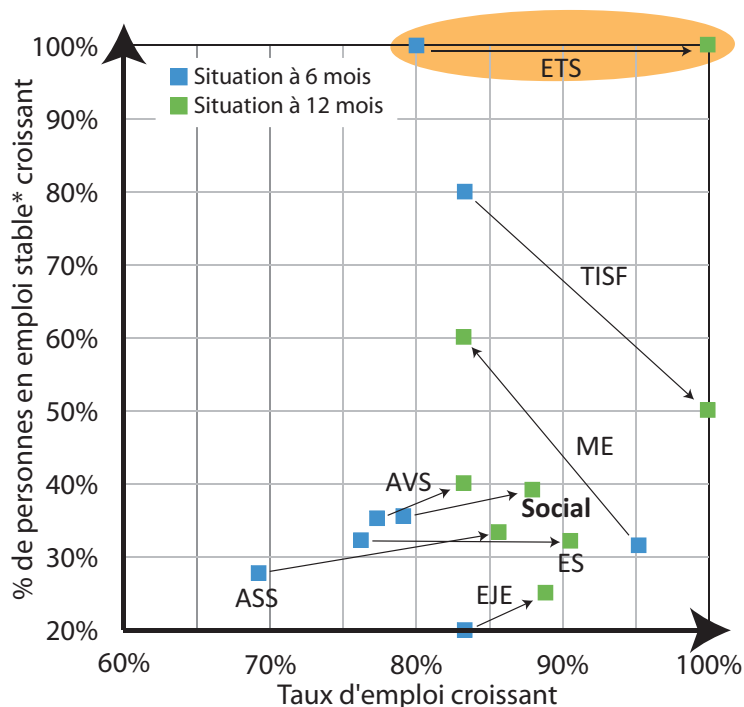
SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'éducateur technique spécialisé enregistrent, comme l'ensemble des sortants de formations sociales, une évolution très significative du taux d'emploi entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient par un maintien de la part d'emploi stable.

Ainsi, le taux d'emploi des éducateurs techniques spécialisés augmente de 20 points, de 80% à 100% (+9 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le taux d'emploi stable reste stable à 100% contre +4 points pour les sortants de formations sociales.



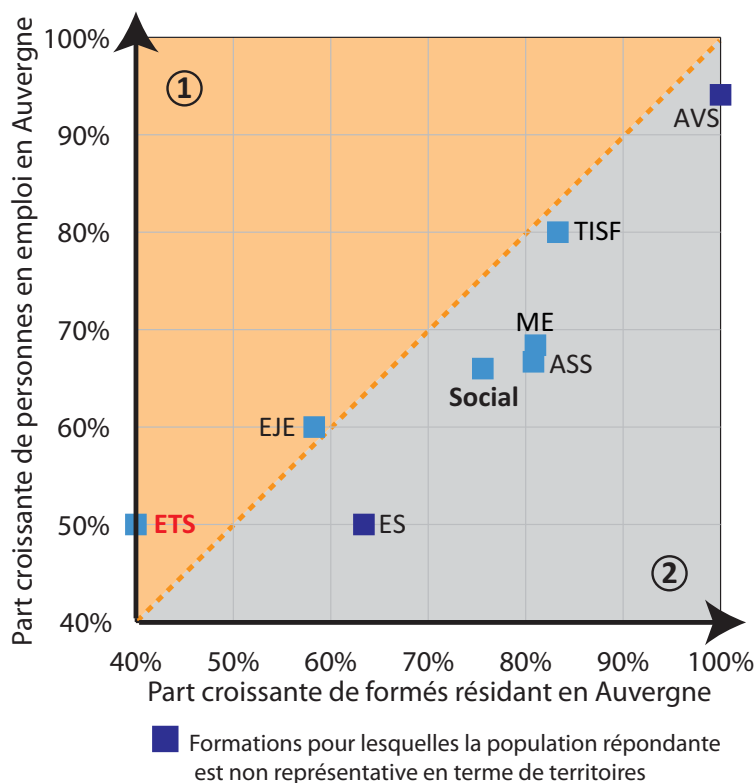
Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'éducateur technique spécialisé est positif. Ainsi, les formés étaient à 40% des résidents auvergnats et 50% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation diffère de celle de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde négatif).

Rappelons que la population des répondants est faible (5 personnes) et que ces résultats sont donc à **interpréter avec précaution**.

Ils devront être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.





L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de service social

AVS : Auxiliaire de vie sociale

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CCCA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoolologie

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DE : Diplôme d'Etat

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EJE : Educateur de jeunes enfants

ES : Educateur spécialisé

ESAT : établissements et services d'aide par le travail

ETS : Educateur technique spécialisé

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

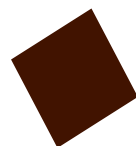
Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

FP : Fonction Publique

ME : Moniteur éducateur

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale



Contact : CARIF OREF Auvergne
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

